

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

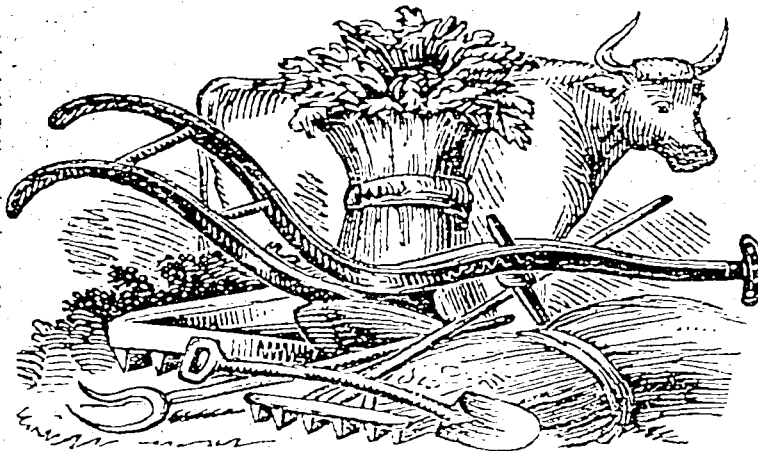
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire  
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES BÊTES À CORNES  
Suite.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné les principes généraux applicables à l'élevage de toutes les races de bêtes à cornes et à tous les genres de production. Mais il est aujourd'hui reconnu que chaque spécialité a des exigences particulières qu'on ne peut négliger sans danger. Une race spécialisée pour une certaine production doit recevoir, dans son élevage, la nourriture la plus propre à favoriser cette production. Une race de boucherie, par exemple, ne conservera ses précieuses qualités, sa précocité et sa facilité d'engraissement qu'à la condition que les jeunes animaux obtiennent une alimentation abondante et capable de produire un développement rapide et la formation de grandes musculaires. Une race laitière, au contraire, n'a pas besoin d'une alimentation aussi abondante. Chez elle, on doit favoriser la tendance à la production du lait de préférence à toute autre.

Les Anglais comprennent fort bien ces principes et les mettent en pratique depuis longtemps. Chez les Durhams, par exemple, race de boucherie par excellence, l'élevage est tout différent de celui des Ayrshires et des Alderneys si avantageusement connues comme races laitières.

En Canada, l'influence de la nourriture sur la production est généralement ignorée. Les animaux de race commune sont nourris pauvrement ; tandis que ceux de race importée, sont traités, nous dirions presque avec prodigalité sans regarder aux conséquences de cette manière d'agir. Cette ignorance nous a été très-préjudiciable. Les races communes ont dégénéré, tandis que certains bestiaux améliorés entre autres les Ayrshires ont perdu beaucoup de leurs précieuses qualités comme laitiers. La trop forte alimentation que ces derniers ont reçue leur a fait perdre une meilleure conformation, les a rendus plus facile à l'engraissement ; mais elle a

diminué leur tendance à une forte production de lait.

Pour faire connaître comment on agit dans la Grande-Bretagne à l'égard des différentes races animales, nous allons donner d'après les meilleurs auteurs connus, le mode d'élevage adopté suivant les circonstances. Par ce moyen, nous espérons atteindre deux buts : 1o. faire voir la différence qui existe entre l'alimentation des races laitières et celle des races de boucherie ; 2o. donner à nos lecteurs les moyens de conserver intactes les qualités des animaux importés pour l'amélioration de nos bestiaux communs.

Dans la saison où nous nous trouvons, cette dernière question est toute d'actualité et nous espérons que nos lecteurs nous saurons gré du soin avec lequel nous tâchons de prévenir les fautes et les erreurs qui entravent les succès de l'élevage des bêtes à cornes en Canada.

Commençons par l'élevage des races laitières :

*Les Ayrshires.*—“ L'élevage des Ayrshires, dit M. Eug. Quyet, est très-facile et ne demande pas ces soins minutieux sans lesquels on ne peut faire un Durham. Les mâles, sauf de rares exceptions, paraîtront toujours assez décausés pendant leur première année à partir du sevrage ; une fois arrivés à quinze mois ils se débourent, en conservant, toutefois, certains caractères qu'il faudra bien, tôt ou tard, admettre comme constants sur des races de laiterie, mais que l'on ne pourrait tolérer dans un animal de travail ou de boucherie ; ainsi le garrot est mince, l'épaule saillante, la poitrine serrée, et elle le paraît d'autant plus que les dernières côtes sont plus ouvertes par suite du grand développement de l'abdomen. Avec l'âge, la ligne du dos s'affaisse. J'ai vu quelques taureaux présentant une conformation meilleure sous tous ces rapports. J'ai été à même d'observer leurs produits ; ils n'ont pas été laitiers. Cela confirme certains principes émis depuis longtemps sur les formes de la vache laitière et repris, il y a une dizaine d'années, avec une conviction profonde par le professeur Liemaire qu'un accident enleva si prématurément à la science..... ”

“ J'ai dit, continue M. Gayot, que l'élevage des Ayrshires ne présentait pas de difficultés ; je fais une réserve, cependant, et ici je m'adresse aux propriétaires amateurs qui, en général, ne lésinent pas dans l'entretien de leurs animaux. Un allaitement prolongé et, au sevrage, une nourriture très-substantielle remplaçant le lait sont nécessaires pour produire un animal séduisant par la forme. C'est ainsi qu'il faut procéder quand on veut faire un Durham, sous peine de ne produire qu'un animal très-médiocre. Mais ce serait une faute d'élever de cette manière une génisse d'Ayr ; on la perdrait comme laitière. Si on veut conserver son aptitude, il ne faut pas nourrir assez pour arriver à l'obésité. Que, pendant le premier mois, le veau prenne du lait, suivant son appétit, rien de mieux ; mais si on continuait ainsi pendant les mois qui vont suivre, l'élevage serait onéreux et ne produirait que de mauvais résultats. Après un mois d'allaitement naturel, je conseille l'usage du lait écrémé, ou, si cela est plus commode, le thé de foin mêlé à une certaine quantité de lait doux. Il s'agit de conserver un poil frais, sans arriver jamais à trop d'emboupoint ; si l'avant-train de la jeune bête s'est développé pendant ce premier élevage, il est fort à présumer que la vache sera médiocre laitière. Le correctif le plus efficace que je connaisse, c'est une gestation prématurée ; l'inconvénient sera de nuire au développement ; quelquefois ce ne pourra être qu'un retard ; j'ai vu aussi l'animal rester pour toujours maigre. Ce danger dans l'élevage des ayrshires est très-sérieux, et l'on perdrait facilement la race si, par crainte de laisser dégénérer des animaux dont les reproducteurs sont fort chers, on nourrissait outre mesure les jeunes bêtes. J'ai vu des vaches élevées d'après ces vues ne pas donner plus de 3 pots de lait après le vêlage. Une importation qui devrait aboutir à de pareils résultats serait désastreuse. Déjà David Low avait fait une observation analogue. “ On l'a conduit (la race d'Ayr), en Angleterre, dit-il, mais elle n'y a pas conservé la réputation qu'elle s'était acquise dans les pâturages originaires. Toutes les vaches réussissent mieux dans les localités où elles ont été élevées, et celles d'Ayrshires paraissent avoir cette particularité qu'elles ont une plus grande tendance à s'engraisser, et éprouvent une diminution correspondante dans la production du lait, lorsqu'elles sont transportées dans les herbages plus riches que ceux qui leur sont naturels. Elles ont été essayées dans les grandes laiteries de Londres ; mais on les y a toujours abandonnées en faveur des races plus grandes. ”

“ Quelques éleveurs pourraient avoir des vellétés de profiter de cette disposition à prendre la graisse pour tenter d'en faire une bête à deux fins. Je ne saurais trop les engager à renoncer à une telle idée : d'abord parce que la nature des tissus de l'Ayrshire me paraît mauvaise, les muscles sont toujours compactes, et ensuite parce que les formes ne sont pas bonnes. Un animal d'Ayr, gras, examiné par un œil peu exercé, paraîtra beau, mais en réalité il n'aura pas la véritable conformation d'un animal perfectionné dans ce but ; il manquera dans ses épaules, et surtout dans son arrière-main (train postérieur) qui ne prend jamais ni l'ampleur, ni la régularité des quartiers de derrière d'un Durham. ”

Les mauvais effets d'une trop forte alimentation sur la vache Ayrshire, remarqués par M. Eug. Gayot, l'ont également été par nous-mêmes. Des amateurs et même des praticiens, faisant autorité dans la Province, et désireux d'avoir à offrir les plus beaux spécimens de la race Ayrshire, nourrissent leurs animaux, mâles et femelles, le plus abondamment possible. Sous l'influence de cette alimentation,

la race prend plus de taille et d'ampleur, se rapproche plus du type Durham, plaît plus à l'œil de l'acheteur, mais malheureusement perd son aptitude comme laitière.

Naturellement, l'Ayrshire n'est pas beau, car il est trop resserré du devant et trop développé dans la région du ventre, mais c'est à cette conformation peu attrayante qu'il doit ses précieuses qualités pour la laiterie, enlevons-lui ces défauts apparents, faisons-lui prendre de meilleures formes et du même coup nous lui enleverons sa faculté laitière.

D'un autre côté, quand M. Eug. Gayot recommande de ne pas nourrir trop copieusement les jeunes Ayrshires, il n'entend pas par là conseiller de les soumettre au régime de la misère, de les faire mourir de faim. Tout au contraire, il faut que l'alimentation soit assez abondante pour que le poil ne soit jamais hérisse, mais plutôt lisse et frais ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas engraisser la bête, mais la tenir bien portante et en bon état. Le juste milieu est ce que nous devons choisir, évitons les extrêmes d'abondance et celles de parcimonie. En agissant ainsi nous ne ferons pas les plus beaux Ayrshires, mais les meilleurs.

Voyons maintenant comment se fait l'élevage du Durham en Angleterre.

“ L'allaitement des veaux dit l'auteur déjà cité, a lieu soit au seau ou par les mères : ce dernier mode est le plus général ; après le sevrage, c'est-à-dire vers l'âge de 6 à 8 mois, les mâles sont isolés ou groupés par deux ou trois au plus, pendant le jeune âge, dans des boxes ou dans des straw-yards où ils sont en liberté ; on leur donne une nourriture abondante en fourrages et racines, et particulièrement en tourteaux de lin (pain de lin), farine d'orge, avoine, etc., jusque vers l'âge de 18 mois ; passé ce terme, l'isolement devient complet, à l'exception toutefois de ceux qu'on met à l'herbage avec les mères pour faire la monte, et auxquels on donne chaque jour une forte ration d'avoine ; ceux qui restent isolés dans les boxes ou les straw-yards y sont toujours en liberté et reçoivent, comme par le passé, une nourriture très-abondante en fourrages, racines, pain de lin et farine. Les taureaux de monte, lorsqu'ils ont bien produit, sont conservés jusqu'à douze ou quatorze ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la vie commence à faiblir. ”

“ Le traitement des génisses, dont les instincts sont naturellement plus tranquilles, diffère de celui des mâles ; on les place par trois ou quatre en liberté dans des boxes et des straw-yards, quand ce sont des bêtes de choix ; elles y restent jusqu'au printemps et reçoivent pendant l'hiver des fourrages choisis, des navets, des farineux et du pain de lin ; au printemps, elles sont placées dans des herbages de bonne qualité ; quand le sevrage a lieu après la saison d'hiver, elles sont mises directement à l'herbage sans supplément de nourriture d'aucune sorte. Cependant, quand on veut les pousser à un grand développement, on les laisse même en été dans des boxes avec cours, et on joint aux fourrages verts qui forment la base de l'alimentation, une forte portion de pain de lin et de farineux ; on les livre au taureau, suivant leur force, de dix-huit mois à deux ans.

“ Les vaches sont traitées à peu près de la même manière que la généralité des génisses : dans de bons herbages en été, et en hiver sous des hangars ou dans des étables fermées ; elles sont généralement attachées et reçoivent une forte alimentation en fourrages et en racines, mais on s'applique cependant à ne pas les engraisser, de peur de les rendre infécondes. ”

La différence entre l'alimentation des Ayrshires et celle des Durhams est comme l'on voit bien marqué. C'est en agissant ainsi que l'on a conservé aux deux races leurs apti-

tudes et leurs caractères particuliers; ce n'est qu'en suivant une ligne de conduite analogue que nos élèves atteindront le même but.

## REVUE DE LA SEMAINE

La *Semaine Religieuse* de Rouen publiait ces jours derniers un remarquable écrit sur le Canada. Presque toute la presse de la Province de Québec s'est empressée de reproduire cet article. Moins favorisée que les grands journaux politiques, la *Gazette des Campagnes* ne peut se donner le même plaisir; son format n'est pas assez étendu pour cela; mais en même temps, elle ne doit pas priver tout-à-fait ses lecteurs de la connaissance de cet écrit. Pour concilier l'intérêt de ces derniers avec le faible espace dont nous pouvons disposer, nous allons extraire de l'article plus haut mentionné les passages les plus saillants:

« Le grave différend qui a surgi entre l'Amérique et l'Angleterre à propos de l'Alabama, dit la *Semaine Religieuse*, a remis un instant en question les destinées du Canada. Des écrivains sérieux ont prêté aux Etats-Unis la pensée d'annexer ce noble et intéressant pays. Nous ne croyons pas ces tristes prévisions fondées. Bien qu'il se soit formé au Canada même, vers 1847, un parti dit libéral qui ait rêvé cette annexion, ce parti n'a pas trouvé d'appui dans la population, et les vrais patriotes en avaient rejeté l'idée avec tant d'énergie, qu'on pouvait la croire abandonnée. Chose remarquable, les libéraux, ou plutôt les libérâtres, se ressemblent partout. Ils n'ont ni foi, ni patriotisme, ni dévouement, ni instincts généreux; ils n'ont que des préjugés et des passions. L'intérêt, tel est leur seul guide. Les Etats-Unis sont riches et puissants. Ils ont pensé que leur fortune s'arrondirait sous cette égide; toute autre considération a été écartée. Qu'on ne leur parle ni des traditions séculaires, ni des légitimes espérances de leur patrie: la patrie pour eux, c'est le coin du monde où l'on gagne plus aisément. Triste race qui se reconnaît en tous lieux à ce signe: ils n'aiment rien de ce qui est beau et saint; ils n'aiment qu'eux-mêmes. Si, en 1817, le Canada eût été à la disposition du parti libéral, il eût perdu les derniers vestiges de son autonomie, de ses institutions et de sa dignité. Les libérâtres sont les pires ennemis de la vraie liberté et les fossoyeurs nés de toute patrie.

« Sans doute le Canada, depuis le douloureux traité de Paris de 1763, appartient à l'Angleterre; mais le joug de la métropole est si léger, qu'on peut dire que le Canada ne relève au fond que de lui-même, et il est à espérer qu'un jour il retrouvera sa pleine et parfaite indépendance. Avec les Etats-Unis, ce vœu serait à jamais irréalisable. On a vu dans la dernière guerre de la sécession comment on traite à Washington, les provinces qui, à tort ou à raison, aspirent à vivre de leur propre vie. Les Américains, malgré l'engagement qu'ils inspirent à certains esprits, ne sont pas généreux, c'est leur moindre défaut, et ce serait pour le Canada un malheur irréparable que de tomber sous leur domination.

« Nous ne pensons pas assez à cette nation amie, qui parle notre langue, partage notre foi, descend de nos aïeux, vit encore de nos meilleures souvenirs, et qui nous a été constamment fidèle de cœur et d'âme, dans la bonne et mauvaise fortune. Brave peuple, issu du plus pur sang français, qui s'obstine à aimer notre pays, à espérer en lui, alors que tout nous abandonne et que beaucoup parmi nous perdent confiance et courage. Si nos paroles peuvent traverser l'Océan, qu'elles portent aux Canadiens-Français (comme ils s'ap-

pellent si bien) l'expression de nos fraternelles sympathies et de notre cordiale reconnaissance! Oui, bon et noble peuple, tout ce qui sent ici batté dans sa poitrine un cœur français, vous bénit et vous aime, sachez-le bien!

« Comment pourrions-nous oublier cette nation, sœur de la nôtre, et qui porte même son nom, « Nouvelle-France, » comme la baptisa, au nom de François Ier, le marin qui a pris possession en 1523? Le premier établissement français, fondé en 1540, sous le nom de Port-Sainte-Croix. Québec, bâti en 1608 par le bon et vaillant Samuel Champlain, puis bientôt tout le bas Canada, reçurent des colons français, des Normands en bon nombre, qui ont su conserver intacte leur première nationalité. Près de deux millions de compatriotes, pouvons-nous dire, habitent actuellement le Bas-Canada. Au lieu d'émigrer, à l'exemple de la population du Haut-Canada, en partie anglaise, pour former de nouveaux établissements, la population du Bas-Canada, resserrée sur la rive gauche du Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à Montréal, reste fidèle au sol, aux usages, à la langue, aux mœurs qu'y ont apportés les premiers colons. C'est ainsi que les lois féodales, les coutumes de Paris antérieures à 1666, régissent encore la législation, que le français écrit et parlé, surtout dans le peuple, rappelle la langue du XVIIe siècle, dans ses locutions familières et négligées, que les plaisirs, les coutumes, la vie de famille nous représentent la société au temps de Richelieu et de Mazarin.....

« Sans doute, il y a dans le ciel du Canada, des ombres et des nuages. Le parti irrégulier et anti-patriotique fait là-bas comme ici son œuvre de destruction. Mais ce parti est en infime minorité; il est réduit à se cacher, et il s'écoulera bien des siècles, nous l'espérons, avant qu'il ait perverti la masse du peuple canadien. C'est encore une belle et forte race, vaillante au danger, pleine d'élan et de générosité, gaie, laborieuse, aimable, attachée au sol et aux souvenirs, une vraie race française. La religion a conservé là l'arôme de toutes les vertus et de toutes les qualités qui ont fait jadis le royaume très-chrétien. C'est à l'épreuve des faits que l'on voit surtout l'influence du catholicisme sur un peuple. Qu'on arrache par impossible la foi du cœur des Canadiens, qu'on les mette vingt-cinq ans au régime de la libre pensée, et vous aurez inévitablement une race dégénérée, sans croyance, sans mœurs, sans tenue, sans respect d'aucune chose, sans beauté et sans patrie.

« Puisse le bon peuple du Canada se préserver toujours des libres penseurs et de leur éducation homicide! Puisse-t-il conserver la foi, gardienne de toutes les vertus et de toutes les grandeurs! Puisse-t-il aussi dans l'ordre politique sauvegarder son indépendance! S'il ne lui est pas donné de vivre affranchi de toute suzeraineté, mieux vaut celle de l'Angleterre que celle des Etats-Unis. Si cette puissance arrogante et ingrate réclamait, dans le conflit présent, la possession du Canada comme indemnité ou comme garantie, ce serait le devoir de toutes les nations qui respectent encore tant soit peu la justice et le droit, de réclamer hautement. La France, il faut l'espérer, ne faillirait pas à cette obligation d'honneur et d'équité. Il est déjà assez douloureux qu'elle ait signé, en 1763, le triste traité de Paris. A vrai dire, le Canada devrait être absolument indépendant, c'est la seule situation digne de lui; mais surtout qu'il n'entre jamais dans la confédération américaine, et qu'il n'augmente pas le nombre de ses satellites forcés. Les étoiles une fois fixées sur le drapeau de l'Union ne se détachent pas facilement. »

L'auteur de cet article intéressant est M. l'abbé Boulard, le roi du Canada, comme on l'appelait à Rome. Cet

homme au cœur d'or a su apprécier les Canadiens, mais en même temps il connaît la société américaine et toutes ses turpitudes. Il la méprise pour ses vices. Et véritablement les faits sont trop nombreux pour qu'il ait pu avoir pour elle un autre sentiment que le mépris.

Plus prête de cette société gangrénée, nous, habitants de la Province de Québec, savons mieux encore jusqu'à quel point elle mérite les reproches qui lui sont adressés. Nous ne dirons pas que la nation américaine est une nation de voleurs, d'assassins et d'impudiques; mais nous savons fort bien que ces vices sont plus communs chez nos voisins que chez aucun autre peuple civilisé. Les journaux des États sont remplis de forfaits de toute espèce, et souvent d'une férocité qui surpasse tout ce qu'on aurait pu imaginer.

Les infanticides se comptent par centaines et par milliers chaque année, la chronique locale semble même en être blasée. Elle raconte ces crimes comme s'il s'agissait d'un fait peu intéressant. Les assassinats, ils se font en plein jour, dans les lieux les plus fréquentés, et si la victime n'est pas haut-placée, le meurtrier échappe assez facilement à la justice.

Quant aux vols, ils sont devenus une industrie très lucrative. Aux États-Unis, les voleurs ne se contentent plus de quelques piastres, il leur faut des millions. Dans cette nouvelle manière de faire de l'argent, nous voyons des talents divers. Les hommes de talents médiocres dévalisent les passants, pillent les magasins; mais ceux de talents supérieurs appliquent leurs hautes capacités sur un champ plus vaste et par conséquent plus lucratif. Ce sont les deniers publics surtout qui sont l'objet de leurs convoitises. Les États-Unis sont riches et les millions communs. Rien de plus facile, pour ces habiles, que de détourner quelques millions et se les approprier. La nation est si riche, elle ne s'apercevra pas de ces vols; et de fait les voleurs exercent leur industrie pendant de longues années avant que leur jeu ne soit découvert.

Mais tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse. L'opinion publique, éveillée par l'opulence dans laquelle vivent certains officiers publics, ouvre enfin les yeux, cherche à pénétrer le mystère de ces fortunes immenses et rapides, et s'aperçoit bientôt que le coffre public a été le grand fournisseur. C'est alors que le monde entier devient spectateur stupéfait de procès scandaleux, tels que ceux dont Tweed et ses associés ont été les héros.

Malheureusement ces procès n'étaient que le commencement d'une longue suite de drames judiciaires dont nous ne verrons pas de sitôt la fin. Dernièrement le Secrétaire de la Marine, créature du Président Grant, était poursuivi et condamné pour des détournements de plusieurs millions de piastres. Le Secrétaire de la Marine n'occupait ce poste que depuis deux ou trois ans, et dans ce court espace de temps, il avait su se créer une jolie fortune.

Poussé par l'opinion publique, le Congrès américain a dû nommer une commission pour rechercher les fraudes commises aux dépens du Trésor, et à mesure que cette commission avance dans ses investigations, l'étonnement produit par les premières révélations devient de plus en plus grand.

On cherche naturellement la cause de ces immenses détournements. La plupart des hommes publics la font remonter à la guerre de la sécession; ils ne sont pas clairvoyants ces hommes. Non, ce n'est pas là la cause de l'immoralité et de la corruption qui s'est emparée de la société américaine. L'Américain est ce que l'a fait son éducation sans principes religieux. Le législateur a banni Dieu de sa constitution et de ses écoles et n'a formé qu'un peuple adorateur du veau

d'or. S'enrichir par tous les moyens, bons ou mauvais, se créer le plus de jouissances matérielles, voilà le but unique du Yankee. Pour lui, il n'existe pas de vie future et il s'empresse de se procurer les biens terrestres et d'en jouir. *Make money, honestly if you can, but make money.*

Voilà le peuple modèle que l'on a proposé à l'imitation des nations civilisées; voilà le pays auquel un certain parti désirerait voir le Canada annexé. Que Dieu nous préserve d'un tel malheur!

Jusqu'à présent, la Providence nous a préservés des épreuves auxquelles elle soumet les nations prévaricatrices, jusqu'à présent elle nous a guidés à travers les écueils qui ont brisé tant de peuples, espérons qu'elle ne nous abandonnera pas au sort malheureux d'une annexion aux États-Unis.

Dans une de nos dernières revues, nous annoncions la mort du grand révolutionnaire italien, Joseph Mazzini. Voici sur ce conspirateur quelques détails que nous empruntons aux publications européennes: Pendant près de quarante ans, Mazzini a travaillé sans relâche à la destruction de la religion catholique, de la papauté et des monarchies. Ses doctrines malsaines ont pénétré dans tous les pays de l'Europe. Sa haine de la religion le poussait aux actions les plus infâmes. Impie, brigand, assassin, voilà les principaux titres de Mazzini à l'admiration des peuples. Il était le chef et l'âme des pires sociétés.

Quelques jours seulement avant de mourir, il se préparait à quitter la Suisse, où il avait élu domicile, à la tête d'une troupe de bandits, pour aller réchauffer l'ardeur des sectaires italiens et rallumer la guerre anti-religieuse et anti-sociale. L'Église d'abord, puis la monarchie italienne devaient recevoir ses premiers coups. Mais la mesure de ses crimes était au comble, et Dieu l'a frappé avant qu'il eût le temps d'accomplir de nouveaux forfaits.

Le Gouvernement de M. Thiers se préoccupe sérieusement des tendances désorganisatrices de l'Internationale et s'est mis à la recherche des meilleurs moyens de s'opposer à l'envahissement dont elle menace la France. Dans ce but, il n'a rien trouvé de mieux que de faire passer une loi défendant les réunions de cette société sous les peines les plus sévères. Mais M. Thiers est-il bien sûr de l'efficacité de son moyen? croit-il que c'est avec des décrets qu'il pourra anéantir l'Internationale? Si telle est sa pensée qu'il se détrompe. Les lois seront aussi impuissantes contre l'Internationale, qu'elles l'ont été contre les autres sociétés secrètes. Le moyen le plus sûr, le moyen unique même réside dans l'Église. Au lieu d'entraver la religion que M. Thiers lui accorde plus de liberté, qu'il la laisse libre de former des associations pieuses où elle réunira la jeunesse chrétienne pour la pousser au bien. Par là, M. Thiers fera à l'Internationale plus de mal qu'avec ses amendes multipliées. L'Église ne s'attaquera pas directement à la société secrète; mais en attirant les jeunes gens dans ses réunions, en portant leurs idées vers le bien, elle les empêchera de tomber dans les filets des sectaires et ceux-ci se trouveront de plus en plus isolés. Si M. Thiers était fils dévoué de l'Église romaine, il aurait depuis longtemps reconnu la force régénératrice dont elle dispose et lui aurait laissé entreprendre une tâche qu'il est incapable de mener à bonne fin.

Lundi, le 16 du courant, l'établissement de M. Léger Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada*, devenait la proie des flammes. En quelques instants le désastre a pris de telles proportions qu'il devint impossible, non-seulement d'arrêter l'élément dévastateur, mais même de sauver la moindre partie du mobilier. Tout a été anéanti, caractères

d'imprimerie, presses à pouvoir, engin, livres, papeteries, etc. La perte s'élève à environ \$50,000 dont \$10,000 seulement sont couvertes par les assurances. Cependant, malgré cette perte immense, le courageux propriétaire du *Courrier* ne s'est pas laissé abattre, et le surlendemain cet intéressant journal reparait pour annoncer à ses lecteurs qu'il survit à la catastrophe et reste sur la brèche, au service de tous les bons principes et de toutes les bonnes causes.

#### Société de Colonisation No. 1 du comté d'Ottawa

L'Élan donné à la colonisation de nos terres incultes par la législature de la Province de Québec se propage avec une rapidité toujours croissante. La population canadienne a compris que son avenir repose dans la colonisation. La force d'expansion de la race canadienne-française demande un champ plus vaste où elle puisse s'exercer en toute liberté.

Pendant longtemps, le défaut d'encouragement a nuï à notre développement, nos forces surabondantes, ne trouvant pas les moyens faciles de s'occuper, restaient inactives ou se perdaient dans les manufactures de nos voisins.

Il était bien difficile pour le colon, avant ces dernières années, de s'enfoncer dans la forêt, sans appui, loin des grands centres, presque sans moyens de communication avec eux. Mais notre Gouvernement local a levé la plupart de ces difficultés. Sous son égide, les sociétés de colonisation se multiplient et promettent aux défricheurs des avantages que ceux-ci ne peuvent plus refuser.

De tous les points de la Province, on voit surgir de nouvelles sociétés que la population accueille avec enthousiasme. Derrière la colonisation de nos riches forêts se fera par groupes compactes, par paroisses. Ainsi, un des plus grands obstacles au défrichement, l'isolement, se trouve levé.

L'immense comté d'Ottawa a également compris tous les avantages qu'il retirerait de la formation de ces sociétés, et dans le mois de février dernier il obtint du Gouvernement une charte approuvant la constitution d'une société de colonisation qui sera appelée : *Société de colonisation No. 1 du Comté d'Ottawa*.

Nous avons eu l'honneur de recevoir une copie de la constitution de cette société, et nous avons admiré le soin avec lequel les directeurs cherchent non-seulement à encourager les défricheurs dans leur œuvre de civilisation; mais encore de s'assurer le concours des personnes riches et influentes.

En effet, l'article 4 annonce que la société se compose de trois classes de membres savoir :

1<sup>ère</sup> classe—Membres encourageants qui voudront, au moyen d'une légère souscription de 25 centins par année, participer à l'œuvre patriotique de la colonisation.

2<sup>e</sup> classe—Membres actifs ou intéressés dont la souscription plus élevée (\$5.25 par année) les rend propriétaires d'un lot choisi par eux-mêmes, et défriché aux frais de la société.

3<sup>e</sup> classe—Membres honoraires composés des personnes qui auront rendu des services signalés à l'association.

Mais nous appelons spécialement l'attention du public sur les dispositions suivantes :

1<sup>o</sup>. Chaque village ou township aura droit de nommer un Directeur de la Société pourvu qu'il fournisse au moins \$50 payés par 10 membres.

2<sup>o</sup>. Par chaque 10 lots, la société nommera un fermier, qui pour un salaire de \$75, devra défricher un certain nombre d'arpents chaque année, il aura en outre le profit du terrain défriché.

3<sup>o</sup>. La Société fournira aux colons des provisions au prix du marché d'Ottawa et franc de transport, et elle prendra

leurs produits en paiement au prix courant.

4<sup>o</sup>. Elle prêtera aux colons pauvres, une vache à lait, des moutons, un cheval ou leur donnera tout autre secours, en ne demandant à ces colons que l'intérêt légal du prix d'achat.

5<sup>o</sup>. Elle tiendra, tous les mois, une conférence, dans laquelle seront traitées les principales questions d'agriculture, de colonisation et d'émigration.

6<sup>o</sup>. Elle tâchera d'obtenir des Conseils Municipaux tous les renseignements nécessaires pouvant servir au progrès de la colonisation et de l'immigration.

Comme l'on voit, cette association n'est pas seulement une société de colonisation proprement dite, mais elle est encore une société d'encouragement pour tous les colons pauvres qui ne pourraient pas devenir membres actifs ou intéressés.

Les avantages qu'elle offre à la colonisation seront, nous en sommes sûr, appréciés comme ils le méritent par la population du comté d'Ottawa, et nous ne doutons pas qu'elle n'obtienne de grands succès.

Le siège des opérations de la Société est à Templeton.

D. Tréau de Cœli, éc., en est le Président, et M. Thos. Desjardins, le Secrétaire-Trésorier.

#### Moyens propres à arrêter la désertion des campagnes

Suite.

Quant aux causes imaginaires des plaintes, elles prennent leurs racines dans l'accroissement progressif du sensualisme d'un grand nombre de cultivateurs qui ne se contentent plus de vivre honorablement, en travaillant, d'élever honnêtement et chrétiennement leurs enfants, et de s'assurer du pain pour leurs vieux jours; mais qui jaloussent le bien-être et les plaisirs des citadins, aspirent à briller et à amasser promptement une grande fortune, afin d'en jouir longtemps.

Le procédé pratique le plus certain pour remettre l'agriculture en faveur et par conséquent pour retenir le laboureur dans son champ, consiste à modifier de plus en plus le système d'instruction des enfants de cultivateurs dans le sens le plus conforme à leurs occupations.

L'enseignement professionnel a fait de pas immenses à l'industrie, tandis que l'agriculture, dans un pays essentiellement agricole, a été trop longtemps abandonnée à la routine.

Lorsqu'on pense que notre sol recèle d'inépuisables richesses de toute nature, et ne demande qu'à être travaillé avec activité et intelligence pour fournir largement aux besoins de tous ses habitants, on se demande quel fatal vertige pousse les habitants des campagnes à s'en aller chercher la misère dans d'autres pays et à s'expatrier au péril de leur vie dans des endroits lointains.

C'est principalement parce qu'ils ne connaissent pas assez la valeur des trésors qu'ils ont sous la main.

Le cultivateur a besoin de ses enfants, surtout de ses fils; tous ne peuvent pas fréquenter l'école bien longtemps et encore moins s'éloigner de la famille pour compléter leur éducation professionnelle; il est donc nécessaire que leur instruction se borne aux éléments de la grammaire et du calcul, à des notions d'arpentage, de droit rural, de géologie et de chimie, c'est-à-dire des sciences dont l'agriculture fait l'application.

Il faut surtout que l'école professionnelle soit dans le champ de l'instituteur, et dans la ferme la mieux exploitée de la paroisse.

Le paysan est un peu routinier, et même quelquefois légèrement rétif; les théories ont pour lui peu de valeur; il ne

se rend qu'à l'évidence des faits accomplis, encore faut-il qu'ils s'accomplissent sous ses yeux ; il ne connaît que la logique des résultats.

Chaque localité ayant un sol, des engrais, une situation, des ressources et des débouchés différents, il faut que chaque district ait pour ainsi dire son enseignement spécial.

Tout riche propriétaire dans les campagnes que son emploi ne retient pas à la ville devrait se faire un devoir de diriger lui-même l'exploitation de ses propriétés. Ses moyens lui permettraient de faire des essais que le petit fermier ne peut pas risquer, et il dépenserait au village en bons salaires payés aux ouvriers de la localité pour l'amélioration de ses terres, l'instruction de ses voisins et les progrès de l'agriculture, l'argent qu'aujourd'hui il arrache au pauvre fermier pour le prodiguer à la ville en dépenses de luxe.

Cette confraternité dans le travail grandirait à ses propres yeux le petit cultivateur qui serait fier de sa profession. Sans exalter outre mesure l'orgueil du paysan, il est bon de lui redire souvent, ce qui est vrai, que l'agriculture est la première et la plus noble de toutes les professions ; de lui faire comprendre que la culture de la terre n'est pas seulement une routine ne demandant que des bras, une charrue et une bêche ; qu'elle est aussi une vraie science, facile si l'on veut, mais exigeant cependant une certaine dose d'intelligence et de connaissances acquises.

Un des principaux obstacles à l'amélioration de l'agriculture c'est que la majeure partie des terres est exploitée par des fermiers qui ne peuvent trouver des capitaux à un intérêt raisonnable qui puisse leur permettre de faire des améliorations avantageuses sur leurs terres.

En cultivant peu et bien, on diminue les dépenses et on obtient plus de produits qu'en cultivant beaucoup et mal.

Il serait vivement à souhaiter que l'enseignement agricole, fût partout introduit, et chaque paroisse possédât une petite bibliothèque composée principalement de livres traitant de morale et d'agriculture ; que chaque cultivateur souscrivit à un journal agricole. Il faudrait en même temps que ces journaux spécialement publiés pour guider constamment les cultivateurs, reçussent l'encouragement des amis de l'agriculture et de nos gouvernements, qu'ils fussent l'objet d'une attention toute particulière de la part des personnes spécialement préposées à l'amélioration agricole de notre pays.

Si les cultivateurs avaient appris à connaître plutôt les devoirs de l'homme que les droits du citoyen, et les choses nécessaires à l'exercice de leur profession, au lieu de ne chercher qu'à acquérir des connaissances propres à les dégoûter de leur état, et de lire des livres et de journaux prêchant l'insubordination et préconisant le sensualisme lorsqu'ils ne sont pas immoraux et obscènes, l'agriculture ne serait pas aujourd'hui une profession dédaignée.

(A continuer)

OLIVIER JEANTET

#### L'atelier du laboureur

L'atelier du laboureur ne ressemble point à celui des autres industries, car il a pour étendue toute la terre arable, pour voûte le ciel, pour colonnes les arbres gigantesques des forêts, pour horizon l'immensité, pour lumière le soleil.

Ses instruments sont la chaleur, l'humidité, la germination, la conception, tous les minéraux de l'écorce du globe, tous les animaux qui le couvrent, toutes les plantes qui

Pembellissent, toutes les forces de la nature, toutes les ressources de la mécanique ; son but, la multiplication, l'amplification des êtres nécessaires ou utiles à l'espèce humaine.

Dans les autres états, l'ouvrier transforme : il prend du bronze et en fait un canon ; du lin et en fait de la toile ; de la farine et en fait du pain. Le laboureur participe presque à la toute-puissance de Dieu : il prend un grain de blé, le cultive et rend cent grains pareils ; il prend une ocrise, en sème le noyau et vous rend un panier de cerises.

Ceux qui convoient dans les villes les plus intelligents de leurs enfants pour y apprendre un état, et laissent les autres aux champs pour devenir laboureurs, n'ont jamais réfléchi à la supériorité de cet art sur les autres : ils n'ont jamais songé à tout ce qu'il fallait de connaissances, de raison, de volonté, d'invention, pour maîtriser la nature, pour braver les variations de l'atmosphère, pour vaincre les rébellions d'un sol ingrat.

Dr. J. P. DES VAUX.

#### Les Canadiens aux Etats-Unis

M. le Rédacteur,

Je crois qu'il serait dans l'intérêt de nos compatriotes, qui ont l'intention de laisser leur foyer paternel pour venir aux Etats-Unis, de leur donner une connaissance complète de la situation de leurs confrères émigrés. Ils viennent s'enfermer dans les manufactures de coton et de laine, où ils ont un salaire tout juste pour subvenir aux dépenses ordinaires de la maison.

Quant à ceux qui se mettent en pension, ils ne font que *vider*, car les prix en sont très élevés, tandis que leur salaire n'est que d'un dollar et 10 centins par jour.

Pour ceux qui ont un métier, c'est différent, ils peuvent avoir jusqu'à deux dollars et 25 centins par jour. Mais ils paient de 20 à 25 dollars par mois pour leur pension. Voyez ce qui leur reste.

Mes chers compatriotes croyez à l'expérience d'un ancien émigré : vous qui vous proposez de venir aux Etats-Unis et qui essayez à débaucher vos amis, tenez-vous tranquilles ou plutôt travaillez autant au Canada que nous, pauvres esclaves, travaillons ici ; et vous vivrez plus heureux que nous. Doutez-vous des amis qui voudront vous faire émigrer.

Combien de malheureux compatriotes entraînés aux vices de la débauche, du jeu et des liqueurs fortes faute de protection ! Combien de canadiens s'en retournent au Canada, plus pauvres qu'ils n'étaient à leur départ quelques mois auparavant ! Combien sont même obligés de retourner non sur les chemins de fer mais toujours à pied, jusqu'à ce qu'ils rencontrent quelques compatriotes charitables. Je suis certain que ceux-là ont la contrition parfaite, qu'ils ne reviendront pas davantage, et surtout qu'ils n'encourageront pas les autres à quitter leur foyer paternel. Ils seront une bonne preuve, je l'espère, que les *greenbacks* ne tombent pas sur la terre comme la rosée du matin.

SEVERE PICARD.

La correspondance qui précède contient bien quelques vérités sur un grand nombre de Canadiens émigrés, mais la note est un peu forcée. Depuis les cinq dernières années, les Canadiens des Etats-Unis ont amélioré leur position sous plus d'un rapport. Le mouvement se continue ; mais il menace d'être entravé par le trop grand nombre d'émigrants. Il est un fait bien avéré, — les canadiens sont trop nombreux dans les centres manufacturiers, ils se nuisent par leur grand nombre qui fait diminuer les salaires. Cette modicité du gain quotidien, les maladies engendrées par le travail assidu des manufactures, les ennuis du pays natal et les mille petites misères de l'émigration sont bien propres à faire réfléchir nos cultivateurs de la province de Québec, qui ont déjà l'idée de venir tenter fortune aux Etats-Unis. — *L'Opinion Publique*.

FRED. GAGNON.



### N'allez pas aux Etats-Unis

Tous les jours il vient à notre connaissance des faits qui confirment en tous points les avancés de cet écrit. Ainsi, lundi dernier encore, un brave homme du canton de Windsor, — M. Marcel Brière, — nous informait qu'il arrivait de LeWiston, Maine, où il a laissé sa famille en attendant qu'il puisse se fixer de nouveau au pays, et que le temps est dûr aux Etats-Unis. C'est ainsi qu'il nous a dit avoir lui-même, cet hiver, lâché du bois au prix de quatre-vingt-dix centins la corde, argent américain, bien entendu. Or, tout le monde sait que, dans notre District du moins, les bûcherons ont cet hiver une piastre de la corde, et encore est-il très difficile d'en trouver à ce prix, ce qui est cause de la cherté du bois en cette ville, par exemple. Autre fait digne d'attention, c'est que les provisions sont beaucoup plus chères aux Etats-Unis. A LeWiston, M. Brière nous dit que la farine se vend \$10 le quart, le beurre 50 cents la livre, les œufs de 40 à 50 cents la douzaine, et le reste à proportion. En Canada, la farine se vend de ce temps-ci de \$5.50 à \$6.50 suivant la qualité, le beurre de 15 à 20 cents, etc.

Comme la plupart de nos autres compatriotes qui nous reviennent sans préjugés, M. de Brière nous a dit qu'il y a peu de Canadiens faisant des épargnes dans cette petite ville de 22,000 âmes, et ils y sont au nombre de 2,000 environ. Tous jours l'histoire ordinaire; on vit assez bien aux Etats-Unis, mais pas moyen d'y faire d'épargnes, si ce n'est l'exception. Alors, pourquoi donc y aller? En Canada personne ne meurt de faim. Au contraire, de ce temps-ci surtout il y a plus d'ouvrage que jamais et les salaires sont fort élevés. La saison qui va s'ouvrir sera hautement rémunérative pour les ouvriers de toute sorte.

Compatriotes, travail pour travail, mieux vaut le travail en Canada. Croyez-nous: restez au pays. — *Pionnier de Sherbrooke.*

On lit encore dans le dernier numéro de l'*Opinion Publique*:

« A force d'émigrer, l'encombrement s'est fait aux Etats-Unis comme ici; tous les jours des lettres nous apprennent que le travail ne suffit plus à la demande, qu'un grand nombre de nos compatriotes ne trouvent plus, dans les manufactures, ce qu'ils sont allés y chercher. Le regret de la patrie se fait jour à travers ces plaintes, et ceux qui ont été trompés dans leurs espérances donnent des conseils salutaires à leurs amis du pays.

« Tout nous indique que nous sommes à la veille d'une réaction; au lieu de s'en aller on devrait rester pour hâter cette réaction. Il y a des terres pour tous ceux qui en veulent et bientôt il y aura de l'industrie, des manufactures, si le peuple le veut, s'il se décide une bonne fois à comprendre qu'il est le maître de ses destinées. »

### Correctif des foins altérés

Lorsqu'on est obligé de faire consommer du foin qui a éprouvé des modifications défavorables, il faut, pour prévenir des affections chez les animaux,

1o. Le battre à l'air, le secouer fortement, soit pour en détacher la poussière, soit pour enlever le sable ou les particules limoneuses qui sont adhérentes aux liges et aux feuilles.

Il est utile qu'il abandonne, avant qu'il soit donné aux animaux, la poussière, le sable qu'il contient. La poussière, en s'introduisant par le concours de l'air aspiré par l'organe pulmonaire, peut déterminer des toux prononcées et même des bronchites; elle peut occasionner la phthisie sur la bête bovine et la pousse sur le cheval. Le sable a des inconvénients aussi graves: il précipite l'usure des dents et cause des ophthalmies.

2o. Le nettoyer, l'agiter à diverses fois et le saler en l'arroasant ou en le laissant tremper quelques heures dans du l'eau salée. La dose de sel varie entre 10 à 20 livres pour 200 livres de foin altéré.

Ce correctif a d'heureux effets lorsque le foin n'est pas profondément altéré; il excite l'appétit des animaux et prévient

souvent, sur ceux qui font usage de foin moisi, des maladies quelquefois graves.

Les foins moisis peuvent faire naître des entérites, des fièvres putrides, des maladies cutanées.

3o. Le mélanger, après l'avoir nettoyé, avec du foin sain de bonne qualité, dans une très-faible proportion, ou le mêler à de la paille d'avoine ou de froment nouvellement récolté, et le donner aux animaux quand ils reçoivent des racines ou des tubercules.

Les foins qui sont trop altérés, ceux qu'il est impossible de nettoyer, doivent être jetés sur les fosses ou plateformes à fumer. On ne doit pas les employer comme litière, à cause de l'odeur fétide qu'ils exhalent.

Le foin des prairies naturelles qui n'a éprouvé aucune altération est donné aux animaux à l'état naturel, c'est-à-dire sans avoir subi aucune préparation que celle qui consiste à le secouer pour détacher la poussière qu'il produit. Quelquefois cependant, pour faciliter la digestion et surtout la mastication chez les jeunes animaux, on le soumet à l'action du hache-paille ou on le fait macérer dans l'eau. — *Moniteur des Comices.*

### Le déboisement

Nous traduisons du *Times* d'Ottawa les lignes suivantes sur la question du déboisement:

Les commerçants de bois savent très-bien que la quantité de bois de construction qui s'écoule annuellement en Canada est énorme. On a souvent suggéré l'a propos de prendre des moyens propres à contre-balancer les effets désastreux du déboisement. Remarquons que le bois de construction ne doit pas seul entrer ici en ligne de compte. A mesure que la civilisation avance dans sa marche et que les chemins de fer s'établissent, on abat les forêts avec une sorte de rage. La *Tribune* new-yorkaise, faisant allusion au déboisement qui s'opère dans les Etats-Unis, recommande aux gens avec instance de planter des arbres sur une grande échelle et sans plus tarder. Voici comment s'exprime la *Tribune*:

« Sans parler du déboisement nécessaire par les progrès de la colonisation, nous faisons disparaître la forêt plus vite qu'aucun autre peuple. Nous avons 50,000 milles de chemin de fer, et nous en aurons probablement 100,000 dans dix années d'ici. Chaque mille de chemin exige au moins 2,000 traverses, ce qui porte le nombre en usage aujourd'hui à 100,000,000, et à 200,000,000 la quantité qui le sera plus tard. Disons qu'il ne nous en faut que 20,000,000 par année pour l'usage de nos nouveaux chemins de fer: nous en aurons besoin d'une quantité au moins égale pour réparer nos vieux chemins; de sorte que durant les dix années à venir plus de 40,000,000 de traverses en moyenne y passeront. Ce n'est là pourtant que la moitié du bois qui devra servir d'à peu près autant de bois pour les ponts, plateformes, stations, etc., que pour la confection des traverses. Celles qui ont servi à l'érection du chemin de fer Pacifique de l'Union traversant le Nebraska et le Wyoming, ont été nécessairement tirés des forêts du Michigan, éloignées de 1,500 milles, et elles coûtent \$2 ou \$3 chacune quand elles sont posées. » — *Courrier d'Outaouais.*

### Petite chronique

Nous recevons des nouvelles du Saguenay. A St. Louis de Metabetchon on compte quarante familles qui ne pourront pas commencer leurs terres. Elles seront obligées d'émigrer si on ne vient promptement à leurs secours. Déjà trois familles sont parties de cette paroisse pour les Etats-Unis.

La farine se vend à St. Louis de Metabetchon \$6 le quintal.

A la Rivière à l'Ours les cultivateurs sont dans une misère telle qu'ils parlent de faire une descente dans la paroisse de Roberval pour s'emparer de force du grain de semence et de farine.

Comme on le voit la misère est extrême. Il faut absolument que le Gouvernement vienne en aide à ces pauvres colons. Le temps presse, une décision doit être prise immédiatement.



L'œuvre de la colonisation, à laquelle le gouvernement s'intéresse particulièrement, recouvrirait un coup terrible si rien n'était fait pour empêcher ces colons d'émigrer. Il serait déplorable qu'ils fussent poussés par la faim à vendre leurs terres à vil prix et à abandonner le pays.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, il faudrait \$40,000. Avec cette somme l'on pourrait rencontrer à peu près tous les besoins.

Le gouvernement local devrait prêter cette somme à courte échéance aux différentes municipalités dont les conseils seraient chargés de la distribution. C'est le meilleur moyen pratique qu'il y ait, croyons-nous, de porter remède aux misères du Saguenay. Mais encore une fois, le temps presse; le gouvernement doit se décider de suite. — *Le Canadien*.

## RECETTES

### Pour empêcher les poules de manger leurs œufs

Généralement les poules mangent leurs œufs, lorsque l'alimentation est insuffisante. Une poule maigre cherche à satisfaire ses besoins, et lorsque la nourriture lui fait défaut elle s'attaque à ses propres produits, mange ses œufs. Dans ce cas, une alimentation abondante corrigera le défaut que nous signalons.

Quelquefois cependant, on voit des poules grasses se livrer à la destruction de leurs œufs. Ce fait arrive ordinairement le printemps, avant que la terre ne soit découverte. Alors les poules, ne trouvant pas à leur disposition les substances calcaires et les graviers qui doivent toujours faire partie de leur alimentation et qui entrent pour une forte proportion dans la coquille de œufs, s'attaquent à ces derniers afin de se procurer les substances calcaires dont elles ont besoin.

Dans cette circonstance, on empêchera les poules de manger leurs œufs en mettant à leur portée du sable, ou du mortier.

Quelques personnes déposent aussi dans le nid des poules un œuf en plâtre ou en faïence, que l'on peut se procurer dans les villes et chez quelques marchands à la campagne.

### Moyen de provoquer le lait

Il arrive souvent que la vache qui a fait veau n'a pas de lait; ce qui lui est aussi nuisible qu'au veau, qu'il faut nourrir. On a soin, pour faire descendre le lait dans le pis, de le frotter avec de l'eau-de-vie, de faire des frictions sèches sous le ventre, de mêler de la farine à sa nourriture et de la tenir dans un endroit chaud et obscur. Mais si tous ces moyens sont infructueux, on peut avoir recours avec certitude au suivant, si toutefois l'animal n'est pas malade: Il faut lui donner, à jeun, de la semence de fenouil dans du lait tiède, dans la proportion de un quart de pinte de semence dans une pinte de lait pour une vache et pour un jument, et la moitié de cette portion pour une chèvre, une brebis. Si le remède n'opère pas dans 48 heures, il faut le renouveler.

## BOUTIQUE DE TANNEUR A VENDRE OU A LOUER

Le sousigné informe qu'un ouvrier-tanneur, qui désirerait s'établir dans une paroisse avoisante pour exercer son métier, tel qu'à Ste. Anne de la Pocatière, pourra trouver à acheter ou à louer, à cet endroit, une boutique ayant tous les accessoires nécessaires pour tanner le cuir; pourvue d'eau en abondance et ayant un moulin à couper le tan qui fonctionne par le vent. Cette boutique est à proximité de l'Eglise. S'adresser au sousigné.

PIERRE LÉVÉQUE  
Anse de Ste. Anne de la Pocatière.

12 mars 1172.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent avis public, qu'ils sont prêts à recevoir des SOUMISSIONS pour l'érection de GARRES, HANGARS pour le combustible, et BATIS DE MACHINES à Campbellton et New Castle.

On peut voir des plans, spécifications et des formules de soumission, le et après le 8 mars, au bureau de l'Ingénieur en Chef, à Outaouais, à Rimouski, à Dalhousie, à New Castle et à Halifax.

Et les soumissions devront être pour toutes les bâtisses ou pour un nombre moindre quelconque et seront reçues, marquées: "Soumissions pour Bâtisses," au bureau des Commissaires, Outaouais, jusqu'à MIDI, le 4 AVRIL prochain.

A. WALSH,  
E. B. CANDLER,  
C. J. BRYDGES,  
A. W. McLELAN,  
Commissaires.

Bureau des Commissaires,  
Outaouais, 24 fév 1872.

## TERRE A VENDRE

Le sousigné nous prie d'annoncer qu'il vendra une magnifique terre, avec bâtisses, animaux, instruments d'agriculture, etc.

Elle est située au Détour du Lac Témiscouata, sur un site le plus pittoresque, au bord même du lac. Cette propriété peut à juste titre être appelée une ferme-modèle. Ceux qui auraient intention de devenir propriétaires d'une exploitation agricole qui ne la cède en rien, en fait d'amélioration, ne devraient pas retarder à s'adresser directement au sousigné pour connaître les conditions de vente.

EDMOND TÊTU,  
Détour du Lac Témiscouata.

## MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$26, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empressez d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

## SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Quelle pour la vente de ces moulins à coudre.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la Gazette des Campagnes.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur-général, à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata.

## APPRENTIS DEMANDÉS

DEUX jeunes gens de 16 à 17 ans, trouveraient de l'emploi comme apprentis typographes, en s'adressant au sousigné Editeur-Propriétaire de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière. — FIRMIN H. PROULX.